



ALLIANCE FOR FOOD SOVEREIGNTY IN AFRICA

REMETTRE EN QUESTION LA RÉVOLUTION VERTE

Dénoncer l'Influence Abusif de l'AGRA sur les Politiques Agricoles Africaines

Rapport d'Enquête



RÉSUMÉ

L'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) a été créée en 2006 avec des objectifs ambitieux : doubler la productivité et les revenus des agriculteurs tout en réduisant de moitié l'insécurité alimentaire dans les 13 pays africains ciblés d'ici 2020. Cependant, une évaluation indépendante réalisée en 2022 a révélé d'importantes lacunes dans la réalisation de ces objectifs, ce qui a incité l'AGRA à influencer la politique agricole dans l'ensemble de l'Afrique. Ce rapport, commandé par l'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA), étudie l'influence politique de l'AGRA au Ghana, au Kenya, au Mali et en Zambie. Il met en évidence des schémas d'influence indue, la marginalisation des pratiques agroécologiques et la priorité donnée à l'agriculture dirigée par les entreprises.

La stratégie de plaidoyer de l'AGRA consiste de plus en plus à intégrer des consultants externes au sein des ministères africains afin d'élaborer des politiques favorisant les semences hybrides et génétiquement modifiées (GM), les engrains synthétiques et les chaînes d'approvisionnement orientées vers l'exportation. Ces politiques encouragent l'agriculture industrielle pilotée par les entreprises, en contournant souvent les processus démocratiques, en marginalisant les petits exploitants agricoles et en écartant les alternatives durables et agroécologiques.

Principaux résultats

1. Influence politique à plusieurs niveaux : L'AGRA exerce une influence significative sur les politiques agricoles aux niveaux national, régional et continental, en tirant souvent parti de ses ressources financières et de ses partenariats avec les gouvernements et les organisations internationales pour faire avancer son programme. L'une des initiatives influentes soutenues par l'AGRA est la Plateforme africaine de partenariat pour les semences et la biotechnologie (ASBPP), qui a été approuvée en 2007 par l'Union africaine. Elle vise à créer un environnement propice à la mise en place de systèmes semenciers compétitifs en Afrique. Ce processus nécessite la formalisation et la commercialisation des systèmes semenciers avec des règles et des normes strictes pour la distribution des semences. Les semences paysannes ne répondent généralement pas à ces normes et risquent d'être complètement négligées

2. Marginalisation de l'agroécologie : Les approches agroécologiques qui donnent la priorité à la biodiversité, aux sols sains et aux systèmes alimentaires locaux sont régulièrement mises de côté au profit de l'agriculture industrielle, qui dépend d'intrants externes et de systèmes de semences corporatifs. Dans le comté de Vihiga, au Kenya, l'AGRA a réorienté l'élaboration des politiques agroécologiques vers une "agriculture intelligente face au climat", un terme souvent utilisé pour promouvoir les pratiques agricoles industrielles

3. Déficits de transparence et de responsabilité : Les interventions de l'AGRA, telles que son rôle dans le programme de soutien à la transformation de l'agriculture en Zambie (Comprehensive Agricultural Transformation Support Programme - CATSP), manquent de transparence, ce qui suscite des inquiétudes quant à l'influence d'acteurs extérieurs sur la prise de décision souveraine

4. Des systèmes agricoles pilotés par les entreprises : Les initiatives de l'AGRA donnent la priorité à l'agriculture commerciale à grande échelle, souvent au détriment des petits exploitants, de la souveraineté alimentaire et de la durabilité environnementale à long terme.

5. Impact continental : L'influence de l'AGRA sur l'élaboration de cadres continentaux clés - tels que le processus post-Malabo et le Sommet de l'Union africaine sur les engrais et la santé des sols - favorise l'utilisation de semences hybrides et d'engrais synthétiques, renforçant ainsi la dépendance de l'Afrique à l'égard des intrants externes. Par exemple, le sommet de l'UA sur les engrais et la santé des sols a souligné l'importance des engrais pour stimuler la productivité agricole et a produit une feuille de route sur dix ans pour tripler l'utilisation des engrais sur le continent.

Conclusions

L'influence de l'AGRA sur la politique agricole s'est traduite par des changements systémiques en faveur d'une agriculture industrielle axée sur les entreprises, ce qui porte atteinte à la souveraineté alimentaire, à la durabilité de l'environnement et aux pratiques agroécologiques. L'approche de l'organisation priviliege les modèles axés sur le profit au détriment des besoins et de la résilience des petits exploitants agricoles, ce qui soulève d'importantes préoccupations en matière de responsabilité, de transparence et de viabilité à long terme des systèmes agricoles africains.

Recommandations aux décideurs au niveau national et panafricain

- 1. Donner la priorité aux cadres agroécologiques** : Intégrer l'agroécologie, la souveraineté alimentaire et les systèmes de semences gérés par les agriculteurs dans les politiques nationales et continentales.
- 2. Améliorer la transparence des politiques** : Rendre obligatoires les consultations publiques et significatives ainsi que le contrôle des processus d'élaboration des politiques à tous les niveaux.
- 3. Sauvegarder les intérêts des petits exploitants** : Plaider en faveur de politiques soutenant les petits exploitants agricoles et les pratiques durables.
- 4. Lutter contre l'influence des entreprises** : Élaborer des cadres de contrôle pour lutter contre l'influence indue des entreprises.
- 5. Favoriser les campagnes de plaidoyer** : Mobiliser des partenariats régionaux et internationaux pour amplifier la voix des défenseurs de l'agroécologie.
- 6. Accroître la responsabilité des acteurs externes** : Exiger l'adhésion à des normes de transparence et de responsabilité pour les organisations externes impliquées dans l'élaboration des politiques.

Ce rapport souligne l'urgence de changer le discours et l'orientation des politiques, en passant de l'agriculture industrielle à l'agroécologie et à la souveraineté alimentaire. En s'attaquant aux déséquilibres structurels perpétués par l'approche de l'AGRA, les gouvernements africains et la société civile peuvent se réapproprier leurs systèmes agricoles et garantir leur durabilité, leur inclusivité et leur résilience face aux défis futurs.

“Les empreintes de l'AGRA sont partout dans les politiques agricoles africaines. Elles représentent une attaque contre la souveraineté alimentaire africaine.”

— Million Belay, PhD, coordinateur général de l'AFSA

SOMMAIRE

RÉSUMÉ	2
SOMMAIRE	5
1.0 INTRODUCTION	6
2.0 CONTEXTE	7
3.0 CONSTATATIONS	8
3.1 AU NIVEAU CONTINENTAL : L'INFLUENCE DE L'AGRA SUR LA POLITIQUE AGRICOLE AFRICAINE.....	8
3.2 INFLUENCE AU NIVEAU NATIONAL	8
33.2.1 <i>Le cas de la Zambie</i>	9
3.2.2 <i>Le cas du Ghana</i>	13
33.2.3 <i>Le cas du Kenya</i>	16
3.2.4 <i>Le cas du Mali.....</i>	19
3.3 INFLUENCE DES POLITIQUES AU NIVEAU LOCAL.....	21
3.3.1 <i>Le cas du comté de Vihiga, au Kenya</i>	21
4.1 CONCLUSIONS	24
RECOMMANDATIONS	25
RÉFÉRENCES	26
PROPOS DE L'AFSA	28

1.0 INTRODUCTION

Ces dernières années, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) s'est détournée du travail direct avec les groupes d'agriculteurs et les agro-entrepreneurs pour influencer les politiques aux niveaux national et régional. Cette réorientation stratégique fait suite à une évaluation critique commandée par les donateurs en 2022, qui a révélé que l'AGRA était loin d'avoir atteint ses objectifs ambitieux, à savoir doubler la productivité et les revenus des agriculteurs et réduire de moitié l'insécurité alimentaire dans les 13 pays où elle intervient. Ces échecs ont été attribués au fait que l'AGRA s'est concentrée sur la promotion de quelques cultures de base comme le maïs, qui dépendent d'engrais synthétiques et de semences améliorées. Malgré ces échecs, l'évaluation a mis en évidence l'efficacité de l'AGRA à influencer les politiques gouvernementales, une capacité que l'organisation américaine financée par la Fondation Gates a depuis lors privilégiée.

L'AGRA affirme aujourd'hui que la transformation de l'agriculture en Afrique nécessite des politiques, des institutions et un leadership solides. À cette fin, l'AGRA a intensifié ses efforts pour intégrer des consultants externes dans les bureaux des gouvernements africains, où ils dirigent ou soutiennent des initiatives d'élaboration de politiques. Ces efforts aboutissent souvent à des environnements politiques qui favorisent l'adoption de semences hybrides et génétiquement modifiées (GM), l'utilisation accrue d'engrais et de pesticides chimiques et le renforcement du pouvoir des entreprises sur les systèmes alimentaires africains.

Si certains gouvernements africains accueillent favorablement l'assistance technique et financière de l'AGRA, des inquiétudes se sont fait jour quant au potentiel de l'organisation à exercer une influence coercitive et indue. Ses détracteurs affirment que la participation de l'AGRA risque d'affaiblir les initiatives politiques africaines ascendantes en les orientant vers un programme axé sur les entreprises. Bien que la Fondation Gates, principal bailleur de fonds de l'AGRA, maintienne qu'elle ne fait pas de lobbying, l'approche de l'AGRA est considérée comme encore plus envahissante - elle dirige et façonne directement les politiques agricoles aux niveaux continental, régional et national.

2.0 CONTEXTE

L'AFSA a commandé une étude d'investigation pour examiner l'étendue de l'influence politique de l'AGRA et découvrir les cas où elle a pu franchir des limites éthiques, en particulier dans les domaines où ses actions pourraient être considérées comme antidémocratiques ou coercitives. Cette étude cherche à mettre en évidence les cas où l'implication de l'AGRA a sapé les processus démocratiques, créé des environnements politiques coercitifs et/ou mis à l'écart les approches agroécologiques en faveur de son programme de révolution verte. L'enquête se concentre sur le Ghana, le Kenya, le Mali et la Zambie, pays dans lesquels l'AGRA s'est fortement impliquée dans les politiques agricoles liées aux priorités d'investissement, aux systèmes de production et aux semences, y compris la promotion indirecte des semences génétiquement modifiées (GM). En particulier, la Zambie a récemment subi l'influence de l'AGRA dans l'élaboration d'une nouvelle politique d'investissement agricole sur dix ans, ce qui souligne la volonté de l'AGRA de contrôler les résultats des politiques dans les pays qu'elle cible.

Depuis sa création en 2006, l'AGRA prétend promouvoir une productivité et une prospérité accrues pour les petits exploitants agricoles. En 2017, l'AGRA a lancé le Partenariat pour une transformation agricole inclusive en Afrique (PIATA), qui vise à améliorer les revenus et la sécurité alimentaire de 30 millions de ménages dans 11 pays cibles d'ici 2021. Cependant, des évaluations indépendantes, telles que l'évaluation 2022 de Mathematica, ont révélé d'importantes lacunes, notamment des gains limités en termes de productivité, de revenus des agriculteurs et de sécurité alimentaire. En réponse, l'AGRA a modifié sa stratégie, passant d'interventions au niveau des agriculteurs à une influence sur les politiques agricoles nationales et régionales. Cette réorientation a mis l'accent sur les systèmes agricoles pilotés par les entreprises, y compris les semences hybrides ou améliorées, et sur les modèles pilotés par le secteur privé, souvent au détriment des approches agroécologiques et des approches pilotées par les agriculteurs.

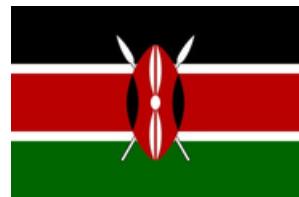
L'une des pierres angulaires de la stratégie de l'AGRA a été le déploiement de consultants externes au sein des ministères des gouvernements africains pour conduire des réformes de la politique agricole alignées sur l'agenda de la révolution verte de l'AGRA. Cette approche a souvent marginalisé et sapé les pratiques et les connaissances agricoles agroécologiques et indigènes. L'influence de l'AGRA s'étend, au-delà des ministères nationaux, à des organisations régionales telles que le Marché commun de l'Afrique orientale et austral (COMESA) et à des plateformes continentales telles que le processus post-Malabo de l'Union africaine, où elle plaide en faveur de politiques qui mettent l'accent sur l'agriculture industrielle pilotée par les entreprises et sur les intrants chimiques tels que les engrains et les pesticides synthétiques.

Plusieurs modèles d'influence politique de l'AGRA sont apparus :

- Ghana:** L'AGRA a joué un rôle dans le programme Planting for Food and Jobs (PFJ), qui a fait l'objet d'allégations de corruption dans le cadre de ses programmes de subvention. Bien que l'AGRA ait attribué ces problèmes à l'inefficacité du gouvernement, son implication a soulevé des questions de responsabilité. La phase II du programme, qui se concentre sur l'agriculture commerciale à grande échelle, reflète l'évolution de l'AGRA vers l'agriculture industrielle. La collaboration de l'AGRA avec l'USAID pour rédiger la législation sur les engrains et son travail avec le ministère de l'Agriculture pour influencer les réformes des semences ont encore soulevé des questions quant à son influence sur l'élaboration des politiques.



- **Kenya:** L'AGRA a influencé le démantèlement du programme de réserves alimentaires stratégiques, un filet de sécurité vital pour la sécurité alimentaire nationale, en invoquant la corruption et l'inefficacité. Il a également encouragé le regroupement de l'assurance agricole avec des intrants tels que les engrains et les semences hybrides, favorisant ainsi les acteurs du secteur privé. Dans le comté de Vihiga, l'AGRA a réorienté l'élaboration de politiques agroécologiques vers une "agriculture intelligente face au climat", un terme souvent utilisé pour défendre les pratiques agricoles industrielles.



- **Zambie:** La participation de l'AGRA au Plan national d'investissement dans l'agriculture (NAIP II) - aujourd'hui connu sous le nom de Programme de soutien à la transformation globale de l'agriculture (CATSP) - a donné la priorité aux chaînes d'approvisionnement axées sur l'exportation, laissant de côté les priorités et les initiatives des petits exploitants agricoles ainsi que l'agroécologie. L'AGRA a également facilité la création de bureaux de transformation agricole (ATO), sur le modèle de l'Agence de transformation agricole éthiopienne, en intégrant des consultants externes au sein des ministères afin d'aligner les politiques sur son programme.



L'AGRA s'est également associée à des régimes autoritaires pour réformer les systèmes de semences, en augmentant les investissements du secteur privé tout en excluant les voix critiques de la société civile et en sapant la gouvernance participative. En Tanzanie et au Nigeria, l'implication de l'AGRA dans la rédaction de lois controversées sur les semences a suscité des inquiétudes quant à la monopolisation des marchés des semences par les entreprises, tout en sapant les systèmes de semences gérés par les agriculteurs.

Les principales critiques à l'égard de l'approche de l'AGRA sont les suivantes :

1. **Marginalisation de l'agroécologie:** L'accent mis sur l'agriculture industrielle pilotée par les entreprises et sur les semences hybrides compromet les approches durables pilotées par les agriculteurs qui donnent la priorité à la biodiversité et à la résilience.
2. **Conflits d'intérêts:** Le soutien financier et technique de l'AGRA s'aligne souvent sur les objectifs du secteur privé, ce qui suscite des inquiétudes quant à la monopolisation des intrants et au contrôle du marché.
3. **Manque de responsabilité:** L'intégration de consultants au sein des ministères et l'élaboration de politiques sans transparence soulèvent des questions quant à l'influence indue sur la gouvernance souveraine.

L'AGRA tire parti de sa puissance financière pour soutenir les institutions et les décideurs politiques alignés sur son programme. Par exemple, son implication dans le CATSP de Zambie a mis l'accent sur l'agriculture axée sur l'exportation plutôt que sur les systèmes alimentaires locaux. De même, dans le comté de Vihiga, au Kenya, l'AGRA a réorienté l'élaboration de politiques agroécologiques vers une "agriculture intelligente face au climat", un terme qui n'est pas clairement défini et qui est souvent utilisé pour promouvoir l'agriculture industrielle.

Dans l'ensemble, les activités de l'AGRA ont été largement critiquées pour avoir fait progresser les systèmes agricoles industriels pilotés par les entreprises tout en marginalisant les pratiques agroécologiques et en sapant les processus démocratiques.

3.0 CONSTATATIONS

Les résultats mettent en évidence l'influence croissante de l'AGRA sur les politiques agricoles aux niveaux local, national, régional et continental, qui donnent souvent la priorité aux approches des entreprises plutôt qu'aux besoins des petits exploitants agricoles.

3.1 AU NIVEAU CONTINENTAL : L'INFLUENCE DE L'AGRA SUR LA POLITIQUE AGRICOLE AFRICAINE

Au niveau de l'Afrique continentale, l'AGRA a joué un rôle important dans l'élaboration de la politique agricole en Afrique en s'engageant dans des initiatives clés de l'Union africaine (UA), telles que les sommets sur le climat, le Sommet africain sur les systèmes alimentaires, le Sommet de l'Union africaine sur les engrains et la santé des sols, et le Processus post-Malabo.

Un exemple notable est la participation de l'AGRA à l'organisation et au financement du Sommet de l'Union africaine sur les engrains et la santé des sols qui s'est tenu à Nairobi du 7 au 9 mai 2024. Ce sommet visait à souligner le rôle essentiel des engrains et de la santé des sols dans la promotion de la productivité agricole en Afrique. Il a réuni un groupe diversifié de parties prenantes, notamment des chefs d'État et de gouvernement africains, des ministres, des partenaires de développement et des représentants du secteur privé. Elle a notamment débouché sur une feuille de route décennale visant à tripler l'utilisation des engrains en Afrique. Alors que l'AGRA et d'autres entités similaires ont fait la promotion des engrains synthétiques, l'AFSA, l'une des rares organisations de la société civile présentes, a plaidé en faveur d'une évolution vers des biofertilisants fabriqués à partir de matériaux locaux, en soulignant les effets néfastes des engrains synthétiques, tels que l'acidification des sols et la baisse de la fertilité. L'implication majeure de l'AGRA dans le sommet de l'Union africaine a été évidente lorsque l'AFSA a reçu l'instruction de payer les frais d'exposition et d'événements parallèles directement sur le compte bancaire de l'AGRA.

L'AGRA a joué un rôle important dans le processus post-Malabo, qui s'appuie sur le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et la Déclaration de Malabo. Cette initiative a abouti à l'adoption de la Déclaration de Kampala et de la Stratégie et du Plan d'action du PDDAA (2026-2035) lors du Sommet extraordinaire de l'Union africaine qui s'est tenu à Kampala, en Ouganda, du 9 au 11 janvier 2025.

Les critiques, y compris l'AFSA par l'intermédiaire du coordinateur Million Belay, ont soulevé des inquiétudes quant à l'influence disproportionnée des entreprises et des entités externes, directement et par l'intermédiaire de l'AGRA, dans ce processus. Dans un article paru dans African Arguments, Million Belay décrit les réunions de Lusaka (25-30 juillet 2024) comme un "processus litigieux dirigé par des influences externes et des agendas d'entreprises" plutôt que comme la "consultation multipartite inclusive" qu'elle prétendait être.

Les appels de la société civile africaine en faveur de l'inclusion de l'agroécologie, de la souveraineté alimentaire et des systèmes de semences gérés par les agriculteurs dans la déclaration de Kampala auraient été rejetés. Cette exclusion reflète une tendance plus large à la mise à l'écart des connaissances indigènes et des pratiques durables au profit de modèles agricoles industriels. Les critiques soutiennent que l'alignement du cadre post-Malabo sur le document de la Banque africaine de développement (BAD) intitulé "Nourrir l'Afrique : Souveraineté alimentaire et résilience de la Banque africaine de développement (BAD) risque de promouvoir la monoculture à grande échelle et de consolider le contrôle des entreprises sur les systèmes agricoles africains.

La déclaration de Kampala met également l'accent sur les "technologies émergentes". Si le texte final de la déclaration de Kampala ne mentionne pas explicitement les OGM, la stratégie et le plan d'action plus larges reconnaissent le rôle potentiel des technologies émergentes dans la transformation de l'agriculture. Cela soulève des inquiétudes quant à la dépendance à long terme vis-à-vis des multinationales pour les semences et les intrants agricoles. Alors que de nombreux gouvernements africains limitent actuellement les organismes génétiquement modifiés (OGM), l'inclusion des "technologies émergentes" dans le cadre politique souligne l'influence des entreprises sur le processus post-Malabo.

Le Programme pour les systèmes semenciers africains (PASS) de l'AGRA a joué un rôle central dans les efforts visant à remplacer les systèmes semenciers gérés par les agriculteurs par des variétés hybrides à haut niveau d'intrants. Par l'intermédiaire de son réseau de négociants agricoles - qui distribue ces semences et des engrains synthétiques - et de son programme de politiques et de partenariats, l'AGRA a fait pression sur les gouvernements africains, directement et par l'intermédiaire d'organismes régionaux, pour qu'ils accélèrent l'adoption de lois favorables aux entreprises semencières. Ces efforts se sont concentrés sur la mise en œuvre de réglementations semencières harmonisées au niveau régional qui protègent les intérêts des entreprises et promeuvent les systèmes semenciers commerciaux. L'une des principales initiatives soutenues par l'AGRA est la Plate-forme africaine de partenariat pour les semences et la biotechnologie (ASBPP), approuvée par l'Union africaine en 2007. L'ASBPP vise à créer un secteur semencier axé sur le marché en formalisant et en commercialisant les systèmes semenciers avec des normes strictes pour la distribution. En conséquence, les semences paysannes, qui ne répondent souvent pas à ces critères, risquent d'être mises à l'écart. L'AGRA a financé et soutenu les activités de l'ASBPP, en canalisant les ressources vers des initiatives qui promeuvent l'amélioration de la qualité des semences et la biotechnologie, tout en établissant des partenariats pour faire avancer les objectifs de la plateforme.

Au niveau sous-régional, l'AGRA a joué un rôle clé en influençant la législation sur les semences en promouvant les règlements d'harmonisation du commerce des semences du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA). Adoptés en 2014, ces règlements visent à faciliter la circulation des semences entre les 21 États membres du COMESA en établissant des protocoles communs pour la certification des semences, l'homologation des variétés et les mesures phytosanitaires. Les règlements sont contraignants et exigent des États membres qu'ils alignent leurs lois nationales en conséquence. Dans ce cadre, une nouvelle variété de semences testée et approuvée dans au moins deux États membres pendant deux saisons peut être inscrite au catalogue régional des variétés du COMESA et commercialisée légalement dans tous les États membres. En soutenant l'adoption de ces règles harmonisées, l'AGRA a fait avancer son programme de promotion de systèmes semenciers uniformes et dirigés par des entreprises dans toute la région. Son influence est encore renforcée par l'emplacement stratégique de son bureau national au sein du secrétariat du COMESA à Lusaka, qui place l'AGRA à proximité des principaux décideurs régionaux.

3.2 INFLUENCE AU NIVEAU NATIONAL

3.2.1 LE CAS DE LA ZAMBIE

Les opérations de l'AGRA en Zambie illustrent sa stratégie plus large à travers l'Afrique, marquée par une influence significative sur les politiques agricoles et alimentaires. Cette influence s'exerce souvent par le biais de pratiques non démocratiques, notamment en détournant les processus politiques, en s'intégrant dans les institutions, en sapant les initiatives d'agriculture durable telles que l'agroécologie et en excluant les organisations de souveraineté alimentaire des discussions critiques.

La présence de l'AGRA en Zambie a contribué à la détérioration des résultats agricoles, à l'instar de son impact dans ses 13 pays d'intervention. Bien qu'elle ait présenté les semences améliorées et les engrains chimiques comme des solutions pour conduire une révolution de la productivité, l'AGRA n'a pas tenu ses promesses, ce qui a entraîné une augmentation des privations. L'effondrement du système alimentaire zambien, mis en évidence dans un récent rapport du Centre africain pour la biodiversité (ACB), souligne les effets néfastes de la révolution verte.

3.2.1.1 Influence indue de l'AGRA sur les politiques

L'AGRA exerce une influence considérable sur l'élaboration des politiques en Zambie en déployant des ressources financières pour financer des consultants, en soutenant des organisations locales alignées sur son programme et en orientant les politiques gouvernementales vers sa vision d'une agriculture industrielle pilotée par les entreprises. En Zambie, l'AGRA collabore étroitement avec des institutions clés telles que le ministère de l'Agriculture, l'Institut zambien de recherche agricole (ZARI) et l'Institut de contrôle et de certification des semences (SCCI). Le directeur national de l'AGRA pour la Zambie a notamment décrit le rôle de l'organisation comme étant comparable à celui de l'Unité de gestion des programmes (UGP) du gouvernement, qui façonne directement la stratégie d'investissement agricole décennale du pays, le Comprehensive Agricultural Transformation Support Programme (CATSP).

3.2.1.2 LE PLAN NATIONAL D'INVESTISSEMENT DANS L'AGRICULTURE (NAIP II) DEVIENT LE CATSP

En 2021, la Zambie a commencé à élaborer son deuxième plan national d'investissement dans l'agriculture (NAIP II), un cadre quinquennal pour le développement agricole. Au départ, le processus a été considéré comme inclusif et démocratique, impliquant un large éventail de parties prenantes dans l'évaluation des lacunes du NAIP-I. L'Alliance zambienne pour l'agroécologie et la biodiversité (Zaab) a mis en avant les recommandations de l'examen du NAIP-I, qui mettait l'accent sur le développement des composantes réussies de , telles que l'élevage, la pêche et la nutrition. Ces programmes sont considérés comme essentiels pour la diversification des petits exploitants agricoles, la résilience au changement climatique et la promotion de la sécurité alimentaire, des revenus et de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Cependant, le processus a pris une tournure dramatique lorsque l'AGRA et les consultants parrainés par la FAO ont introduit un nouveau cadre - le CATSP - sans aucune consultation préalable, écartant de fait les autres voix et les approches alternatives. Ce changement a marqué une rupture avec l'approche inclusive initialement envisagée pour le PNIA II. Le CATSP, aligné sur le modèle de la révolution verte de l'AGRA, a mis l'accent sur les chaînes d'approvisionnement commerciales telles que le maïs, le blé et le soja, en donnant la priorité à l'implication du secteur privé et à l'agriculture à grande échelle.

Lors d'une table ronde organisée par l'Association économique de Zambie (EAZ) le 13 mai 2023, le secrétaire permanent du ministère de l'Agriculture de l'époque, M. Green Mbozi, a suggéré que les "petits exploitants inefficaces" quittent l'agriculture pour laisser la place à des exploitations commerciales "efficaces". Ce point de vue souligne la priorité accordée par le CATSP à l'agriculture commerciale au détriment des petits exploitants et de la souveraineté alimentaire.

L'influence de l'AGRA sur le processus du CATSP a été profonde. Un consultant de l'AGRA intégré au ministère de l'Agriculture a joué un rôle central dans la rédaction et la promotion du nouveau programme. Selon la Zaab, ce consultant était la seule personne qui comprenait suffisamment le cadre pour présenter et expliquer le CATSP lors des réunions de validation. À l'époque, il semblait que même le personnel technique clé du ministère de l'Agriculture ne comprenait pas le cadre.

3.2.1.3 CRITIQUES ET RÉACTIONS À L'ÉGARD DU CATSP

Le CATSP s'est heurté à une forte opposition de la part de groupes d'agriculteurs et d'ONG, notamment ZAAB, FIAN Zambie et PELUM Zambie. Ces organisations ont critiqué à la fois le processus d'élaboration du CATSP et les résultats escomptés, soulevant les préoccupations suivantes;

- **Un processus défectueux:** Le CATSP a été élaboré dans le cadre d'un processus descendant et exclusif, marginalisant les principales parties prenantes et ignorant les approches agroécologiques alternatives.
- **Promotion des chaînes d'approvisionnement industrialisées:** La politique donne la priorité à l'agriculture industrielle plutôt qu'à une approche holistique soutenant des systèmes alimentaires informels et diversifiés.
- **Négliger les petits exploitants agricoles:** Le CATSP n'aborde pas des questions essentielles telles que la perte de biodiversité, la dégradation de l'environnement et la santé des sols, qui sont des préoccupations majeures pour les petits exploitants et la durabilité de l'agriculture.
- **Financement public réorienté:** Les fonds publics sont redirigés pour subventionner les chaînes d'approvisionnement en produits d'exportation, ce qui favorise le contrôle des entreprises ainsi que la financiarisation et la numérisation des systèmes alimentaires de la Zambie.
- **Renversement des progrès accomplis contre les OGM:** Le CATSP compromet les progrès de la Zambie en matière de lutte contre les OGM en démantelant son cadre rigoureux de biosécurité, ouvrant ainsi la voie aux cultures génétiquement modifiées.
- **Régime de propriété intellectuelle :** Le programme promeut des lois sur la propriété intellectuelle favorables aux entreprises en poussant la Zambie à adhérer à l'Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV), qui accorde aux sélectionneurs de semences commerciales des droits exclusifs sur les nouvelles variétés de plantes qu'ils développent et menace les systèmes de semences gérés par les agriculteurs et la souveraineté nationale sur les semences.

Les voix de l'inquiétude

- **Sarah Haloba, Fondation zambienne pour la gouvernance :**

"La révolution verte est un mirage ; c'est une colonisation déguisée, qui encourage le capitalisme du Nord à continuer de contrôler nos systèmes alimentaires, notre environnement, notre bien-être et nos moyens de subsistance", a déclaré Mme Haloba aux enquêteurs. Elle a ajouté : "En tant que Zambiens, nous n'avons pas réussi à prendre des décisions concernant l'agriculture parce que nous sommes tenus par les ficelles de ceux qui contrôlent nos systèmes alimentaires."

- **Vladimir Chilinya, FIAN Zambie :**

M. Chilinya s'est dit particulièrement préoccupé par la promotion par le CATSP de projets d'agriculture industrielle à grande échelle, tels que les blocs agricoles préconisés par la Banque africaine de développement. "Le modèle de blocs agricoles proposé par le CATSP est susceptible d'entraîner des expulsions forcées, des déplacements et des accaparements de terres. Cela affectera les petits exploitants qui ne seront plus en mesure de produire de la nourriture pour eux-mêmes. Les blocs agricoles entraîneront également une commercialisation des ressources en eau au détriment des communautés locales qui ont besoin de la même eau pour l'usage domestique, le bétail et l'agriculture", a déclaré M. Chilinya.

- **Eugene Kabilika, membre du ZAAB :**

"Il est nécessaire de repenser toute cette idée de révolution verte", a déclaré M. Kabilika. "La véritable révolution verte est la promotion de l'agroécologie, qui est prête à déclencher la régénération de toutes les formes de vie et des matières qui les soutiennent sur notre planète. Cette attention renouvelée à la production durable d'aliments sains pour les hommes, les animaux et toutes les créatures vivantes sauvera notre maison commune du désastre et de la mort".

Résumé

Le développement du CATSP en Zambie met en évidence l'influence significative de l'AGRA dans l'orientation de la politique agricole vers un programme agricole axé sur les entreprises. En intégrant ses objectifs dans les cadres gouvernementaux et en tirant parti de ses ressources financières et de son positionnement stratégique, l'AGRA a marginalisé les approches durables telles que l'agroécologie, ce qui suscite des inquiétudes quant à l'avenir de l'agriculture zambienne. Les critiques affirment que le cadre du CATSP ne tient pas compte du contexte zambien et des besoins des agriculteurs, que son orientation industrielle nuit aux petits exploitants, qu'il donne la priorité aux intérêts des entreprises et qu'il compromet les progrès en matière de souveraineté alimentaire et de durabilité de l'environnement. Cela a intensifié les appels à un changement de paradigme vers l'agroécologie en tant qu'alternative durable et inclusive pour les systèmes agricoles de la Zambie.

L'approche de l'AGRA en Zambie illustre une stratégie plus large qui sape les systèmes alimentaires locaux, marginalise les petits exploitants et promeut une agriculture pilotée par les entreprises. En donnant la priorité aux chaînes d'approvisionnement commerciales et à l'implication du secteur privé, les interventions de l'AGRA ne tiennent pas compte du rôle essentiel de l'agroécologie et de la souveraineté alimentaire dans la mise en place de systèmes agricoles résilients et inclusifs ().

"L'AGRA n'a pas réussi à atteindre ses propres objectifs en utilisant son propre modèle de développement agricole. Elle n'a donc aucune autorité pour guider la politique" - Mutinta Nketani, ZAAB

3.2.2 LE CAS DU GHANA

L'implication de l'AGRA dans le secteur agricole ghanéen, notamment à travers son soutien au **programme Planting for Food and Jobs** (PFJ), aux politiques en matière d'engrais et aux réformes de la législation sur les semences, a suscité de vives inquiétudes quant à son influence sur l'élaboration des politiques, la gouvernance et les petits exploitants agricoles.

3.2.2.1 PROGRAMME PLANter POUR L'ALIMENTATION ET L'EMPLOI (PFJ)

La participation de l'AGRA au programme PFJ a suscité des débats sur son rôle dans l'élaboration de la politique agricole du Ghana :

- **Sous-traitance de la distribution de semences:** Dans le cadre du PFJ, le gouvernement fournit aux agriculteurs sélectionnés des semences améliorées et des engrais à un taux subventionné. En 2019, le gouvernement a sous-traité la distribution des semences à des agents privés. Cette décision a suscité des inquiétudes parmi les parties prenantes quant à la compétence de ces entrepreneurs et au risque de fraude et de mauvaise gestion. L'absence de contrôle adéquat a sapé l'intégrité du système de subvention que l'AGRA avait présenté comme une initiative concurrentielle sur le marché des semences.
- **Passage à la phase II :** La deuxième phase du PFJ, lancée en 2023, a marqué un tournant vers l'agriculture à grande échelle. Ce plan quinquennal vise à transformer le paysage agricole en passant d'une agriculture à petite échelle à des opérations à plus grande échelle et donne la priorité à l'agro-industrie plutôt qu'aux petits exploitants. Les remarques du ministre de l'Agriculture sur la corruption dans le système PFJ initial reflètent des problèmes de gouvernance que l'intervention de l'AGRA a peut-être exacerbés.
- **Position de l'AGRA :** Bien que l'AGRA ait revendiqué le succès du PFJ, les évaluations suggèrent que son rôle pourrait être considéré comme une complicité dans la mauvaise gestion des fonds par le gouvernement. L'absence d'une solide stratégie d'évaluation et d'atténuation des risques complique encore la responsabilité de l'AGRA dans le programme.

3.2.2.2 LÉGISLATION ET DIRECTIVES RELATIVES AUX ENGRAIS

L'AGRA a joué un rôle central dans l'élaboration des politiques en matière d'engrais au Ghana, ce qui a suscité des réactions mitigées :

- **Directives sur les engrais organiques :** En 2022, l'AGRA, aux côtés de l'USAID, a aidé le ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture à rédiger des directives pour les engrais organiques. Ces directives décrivent les procédures d'établissement d'installations de production d'engrais organiques, les conditions d'enregistrement des producteurs, ainsi que les protocoles d'échantillonnage et d'essai. Si cette initiative démontre l'influence de l'AGRA dans la définition des politiques agricoles nationales, elle soulève des questions quant à l'étendue de son autorité dans la détermination des pratiques agricoles.
- **Création de la Fertilizer Platform Ghana (FPG) :** La FPG est une plateforme de dialogue public-privé et multipartite créée pour traiter les questions relatives au secteur des engrais au Ghana. Ses principaux objectifs sont la promotion d'une productivité agricole accrue grâce à l'utilisation d'engrais et d'amendements du sol. L'implication de l'AGRA dans le FPG pour résoudre les questions de politique dans le secteur des engrais met en évidence son influence collaborative. Cependant, les critiques suggèrent que cela pourrait conduire à des résultats biaisés favorisant les partenaires de l'AGRA au détriment des intérêts des petits exploitants agricoles.

3.2.2.3 DOMESTICATION ET RÉFORMES DU DROIT DES SEMENCES

L'engagement de l'AGRA dans les réformes de la législation sur les semences au Ghana reflète sa stratégie plus large d'alignement des lois locales sur les cadres réglementaires internationaux. Toutefois, cette démarche a suscité des inquiétudes quant à ses implications pour les petits exploitants agricoles et la souveraineté en matière de semences :

- **Nœud d'action sur la politique des semences :** En promouvant de nouvelles lois sur les semences, l'AGRA a facilité l'accès au marché pour des entreprises étrangères comme Monsanto (aujourd'hui Bayer) et DuPont (aujourd'hui Corteva). Ses détracteurs affirment que cela compromet la souveraineté locale en matière de semences et marginalise les petits exploitants agricoles.
- **Plant Breeders' Bill:** ce projet de loi vise à établir un cadre juridique qui accorde des droits de propriété intellectuelle aux obtenteurs qui développent de nouvelles variétés de plantes. Le débat controversé autour du projet de loi sur les obtentions végétales illustre l'influence de l'AGRA sur les cadres réglementaires. Selon l'évaluation d'un expert indépendant, l'AGRA a poursuivi ses efforts pour faire passer le projet de loi au parlement malgré la résistance des organisations paysannes qui s'inquiétaient d'une éventuelle monopolisation du marché des semences par les entreprises internationales

3.2.2.4 GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉ

Le rôle de l'AGRA dans le paysage agricole du Ghana n'a pas été sans controverse :

- **Influence politique** : Les initiatives de l'AGRA ont été affectées par des facteurs politiques tels que la corruption et les inefficacités bureaucratiques. Ces défis reflètent la complexité des relations de l'AGRA avec le gouvernement ghanéen et sa capacité à gérer les questions de gouvernance.

Responsabilité et perception : L'AGRA se positionne comme un "ami critique" du gouvernement, visant à lui demander des comptes. Toutefois, ce double rôle brouille les frontières et suscite des inquiétudes quant à une influence indue, en particulier lorsque les initiatives soutenues par l'AGRA sont remises en question en raison de leurs résultats ou de leur transparence.

RÉSUMÉ

L'implication de l'AGRA au Ghana illustre une tendance à influencer les politiques qui donnent la priorité à l'agriculture industrielle et aux intérêts des entreprises plutôt qu'aux petits exploitants et aux pratiques durables. Si les efforts de l'AGRA ont permis d'introduire de nouvelles initiatives et de nouveaux cadres, son rôle a également soulevé d'importantes préoccupations en matière de gouvernance, de responsabilité et d'implications à long terme pour la souveraineté alimentaire et l'agroécologie au Ghana.

3.2.3 LE CAS DU KENYA

L'influence de l'AGRA au Kenya s'étend à de multiples facettes de la politique et de la pratique agricoles, avec des implications significatives pour les petits exploitants. Alors que ses initiatives visent à réformer l'assurance agricole, la réglementation sur les engrains et la gestion des réserves alimentaires, les critiques affirment que l'approche de l'AGRA donne souvent la priorité aux intérêts commerciaux plutôt qu'aux besoins des petits exploitants agricoles.

3.2.3.1. RÉFORMES POLITIQUES ET LÉGISLATIVES

L'AGRA a joué un rôle central dans l'élaboration des politiques d'assurance agricole du Kenya :

- **Plaidoyer en faveur de cadres d'assurance agricole** : L'AGRA a encouragé le développement de politiques d'assurance complètes, bien que ces cadres semblent souvent donner la priorité aux intérêts des grandes entreprises agroalimentaires et des compagnies d'assurance, ce qui risque d'écartier les petits exploitants agricoles.
- **CCollaboration avec les parties prenantes** : Grâce à des partenariats avec des organismes gouvernementaux et des entités du secteur privé, l'AGRA a soutenu l'élaboration de politiques. Bien que cette collaboration ait conduit à des réformes, elle soulève des questions quant à l'alignement du programme de l'AGRA sur les besoins des petits exploitants agricoles par rapport aux intérêts des entreprises.

3.2.3.2. INFLUENCE SUR LES PRODUITS D'ASSURANCE

L'implication de l'AGRA s'étend à la conception et à la promotion de produits d'assurance agricole :

- **Des produits pour les grands agriculteurs** : Les produits d'assurance soutenus par l'AGRA s'adressent souvent aux grands exploitants commerciaux capables de payer les primes, laissant les petits exploitants avec un accès limité à des options abordables.
- **IFaçonner la dynamique du marché** : Les relations de l'AGRA avec les principaux fournisseurs d'assurance peuvent involontairement étouffer la concurrence et l'innovation, limitant ainsi l'émergence de produits d'assurance adaptés aux besoins des agriculteurs.

3.2.3.3. L'ACCÈS AU FINANCEMENT

L'AGRA a lié l'assurance agricole à l'accès au financement, ce qui représente un défi pour les petits exploitants agricoles :

- **Partenariats avec les institutions financières** : L'AGRA a facilité la collaboration entre les assureurs et les institutions financières, en promouvant des produits qui peuvent être coûteux ou complexes pour les petits agriculteurs.
- **Mécanismes de partage des risques** : Bien qu'ils soient destinés à élargir l'accès au crédit, ces mécanismes favorisent souvent les grandes exploitations agricoles, marginalisant les petits exploitants qui ont le plus besoin d'aide.

3.2.3.4. RÉFORMES DES ENGRAIS

L'implication de l'AGRA dans le secteur des engrains au Kenya a renforcé les intérêts commerciaux :

- **Amendements réglementaires** : L'AGRA a collaboré avec l'African Agricultural Technology Foundation (AATF) pour amender le Fertilizers and Animal Foodstuff Act (loi sur les engrains et les aliments pour animaux) de 2015. Le principal amendement a été la création du Fertilizer and Animal Foodstuffs Board of Kenya, chargé de réglementer divers aspects des industries des engrains et des aliments pour animaux, comme la supervision de la production, de la fabrication, de l'emballage, de l'importation et de la commercialisation des engrains et des aliments pour animaux. Certaines critiques suggèrent que la loi pourrait involontairement favoriser les plus grands négociants agricoles en imposant des exigences réglementaires que les plus petits négociants pourraient avoir du mal à respecter, ce qui pourrait conduire à une consolidation du marché.
- **Influencer la stratégie de transformation et de croissance du secteur agricole (ASTGS)** : L'AGRA s'est associée au gouvernement pour élaborer la stratégie décennale de transformation et de croissance du secteur agricole (ASTGS). La participation de l'AGRA comprend des partenariats pour soutenir la transformation numérique de l'agriculture et des contributions au développement de la stratégie. L'ASTGS promeut l'agriculture à grande échelle, les engrains synthétiques et les semences hybrides.

3.2.3.5. DÉMANTÈLEMENT DU FONDS STRATÉGIQUE DE RÉSERVE ALIMENTAIRE

L'AGRA a soutenu la dissolution par le gouvernement du Fonds stratégique de réserve alimentaire (SFR) et son remplacement par les réserves alimentaires nationales gérées par le National Cereals and Produce Board (NCPB).

- **Inquiétudes quant à l'efficacité** : Les antécédents controversés du NCPB ont suscité des craintes d'inefficacité et d'influence potentielle de la part d'intérêts particuliers.
- **Instabilité du marché** : Les critiques affirment que le démantèlement du SFR, qui stabilisait auparavant les approvisionnements et les prix des denrées alimentaires, pourrait conduire à une plus grande instabilité du marché et à une plus grande insécurité alimentaire.

RÉSUMÉ

Alors que les efforts de l'AGRA au Kenya visent à transformer l'agriculture et à élargir l'accès à l'assurance, ses initiatives ont été critiquées parce qu'elles profitent de manière disproportionnée aux grandes opérations commerciales et aux acteurs du secteur privé. La marginalisation des petits exploitants agricoles et la priorité donnée aux intérêts des entreprises soulignent les inquiétudes concernant le rôle de l'AGRA dans l'élaboration de l'avenir agricole du Kenya.

3.2.4 LE CAS DU MALI

Les activités de l'AGRA au Mali, en particulier à travers le Consortium de Koulikoro et son engagement avec les entreprises semencières privées, ont soulevé plusieurs préoccupations concernant les pratiques anticoncurrentielles, les allocations de fonds, la durabilité et le soutien aux agriculteurs.

3.2.4.1. LE CONSORTIUM KOULIKORO

Le consortium Koulikoro, composé de deux entreprises privées de semences, a été critiqué pour ses pratiques anticoncurrentielles. En coordonnant les ventes et en ciblant des zones spécifiques, le consortium a sapé la concurrence loyale, soulevant des inquiétudes quant à la monopolisation du marché.

3.2.4.2. PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT L'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

Faso Kaba, une petite entreprise de semences dotée d'une capacité opérationnelle limitée, a reçu une subvention disproportionnée dans le cadre de l'initiative de l'AGRA. Cette attribution a soulevé des questions sur les risques fiduciaires et sur la question de savoir si les fonds ont été distribués de manière appropriée pour maximiser l'impact.

3.2.4.3. DURABILITÉ ET VIABILITÉ DU MARCHÉ

Les critiques ont souligné l'absence de plans de durabilité réalistes et d'analyses de marché complètes dans le projet de Koulikoro. Ce manque de planification soulève des doutes quant à la capacité du projet à fonctionner efficacement après la fin de l'intervention de l'AGRA, ce qui compromet son impact à long terme.

3.2.4.4. RÔLE DES ENTREPRISES PRIVÉES

Les entreprises semencières privées impliquées dans le projet ont été chargées de tâches qui ne relèvent pas de leur expertise principale, telles que la réalisation de diagnostics de marché et l'engagement des parties prenantes. Les critiques affirment que ces responsabilités les détournent de leur objectif premier, à savoir la production de semences, ce qui risque de compromettre l'efficacité et les résultats du projet.

3.2.4.5. FORMATION ET ACCÈS AU MARCHÉ

Les agriculteurs participant au projet ont fait état d'un manque de formation dans des domaines essentiels tels que les techniques de négociation et la création de liens avec le marché. Cette insuffisance a suscité des inquiétudes quant à leur capacité à accéder aux marchés et à maintenir les ventes de leurs cultures après la récolte, ce qui compromet les objectifs du projet en matière d'amélioration des moyens de subsistance.

RÉSUMÉ

Les opérations de l'AGRA au Mali, tout en visant à renforcer le secteur agricole, ont été entachées par des problèmes liés à la concurrence du marché, à l'allocation des fonds et à la durabilité des projets. L'implication d'entreprises privées dans des rôles non essentiels et le soutien inadéquat aux agriculteurs soulignent encore les défis à relever pour garantir des avantages équitables et durables à toutes les parties prenantes.

3.3 INFLUENCE DE LA POLITIQUE AU NIVEAU LOCAL

3.3.1 LE CAS DU COMTÉ DE VIHIGA, AU KENYA

L'influence de l'AGRA s'étend même à la gouvernance locale, comme le montre le comté de Vihiga, au Kenya, où elle a perturbé les efforts déployés par les agriculteurs pour développer des alternatives agroécologiques au modèle de la révolution verte.

Le Kenya, où se trouve le siège de l'AGRA, est confronté à d'importants défis agricoles, notamment la perte de l'agrobiodiversité, la baisse de la fertilité des sols, la dégradation des terres, la faible diversité alimentaire et l'utilisation abusive de produits agrochimiques (). Ces problèmes sont particulièrement aigus dans la région occidentale densément peuplée, notamment dans le comté de Vihiga, où des années de monoculture du maïs et d'utilisation massive d'engrais chimiques ont dégradé les sols et affaibli les systèmes alimentaires locaux.

Pour relever ces défis, la communauté de Vihiga, habilitée par le cadre décentralisé d'élaboration des politiques agricoles du Kenya, a lancé une politique d'agroécologie au niveau local. Cet effort, mené par les promoteurs communautaires de l'agroécologie, visait à améliorer la santé des sols et la qualité des aliments et à lutter contre les espèces envahissantes en promouvant l'agriculture biologique et les pratiques agricoles régénératrices.

La politique agroécologique du comté de Vihiga a fixé des objectifs clairs pour des systèmes alimentaires durables, comme le reflète sa déclaration : "Il est prudent que cette politique, ainsi que tous les cadres juridiques et institutionnels du comté visant à mettre en place des pratiques agroécologiques appropriées, soient mis en œuvre de manière cohérente. Les garanties juridiques et les interventions stratégiques proposées dans le cadre de la politique doivent être respectées, afin de créer un environnement propice à l'accélération et au soutien de la mise en œuvre de pratiques agroécologiques appropriées pour un système alimentaire durable dans le comté de Vihiga".

Cependant, après deux années de travail local dévoué, l'implication soudaine de l'AGRA en tant que sponsor a suscité des inquiétudes quant au déraillement ou à la dilution de cette initiative locale.

3.3.1.1 INFLUENCE DE L'AGRA DANS LE COMTÉ DE VIHIGA

L'entrée tardive de l'AGRA dans le processus d'élaboration des politiques agroécologiques de Vihiga, marquée par un financement stratégique et un soutien aux initiatives de renforcement des capacités, a suscité l'inquiétude des agriculteurs locaux et des défenseurs de l'agriculture durable. En finançant des initiatives de renforcement des capacités et en engageant les principaux responsables du comté, l'AGRA a réussi à exercer une influence sur le processus.

- **L'émergence des affiliés de l'AGRA**

Ferdinand Wafula de Bio Gardening Innovations (BIOGI), un des principaux promoteurs de l'agroécologie dans la région, s'est étonné de l'inclusion de la Food and Land Use Coalition (FOLU), une organisation affiliée à l'AGRA, en tant que partie prenante à un stade avancé de l'élaboration de la politique.

Nous avons remarqué un changement de discours et l'introduction d'une terminologie qui ne faisait pas partie à l'origine de la politique d'agroécologie, comme les "systèmes agroalimentaires intelligents face au climat", ce qui soulève des inquiétudes quant à ce que cela implique", a déclaré M. Wafula.

- **Changement de langage politique**

Un haut fonctionnaire a souligné que l'agriculture régénératrice faisait partie de la stratégie agroécologique du comté, mais a repris le langage de l'AGRA en mentionnant des "activités intelligentes face au climat". Ce terme, souvent associé à l'agriculture à haut niveau d'intrants, suscite le scepticisme quant à l'engagement du comté en faveur d'une véritable agroécologie.

Ce changement a suscité des doutes parmi les parties prenantes quant au maintien de la vision initiale de la politique.

3.3.1.2 INFLUENCE FINANCIÈRE DE L'AGRA

L'AGRA a mis à profit ses ressources financières pour influencer le processus d'élaboration de la politique agroécologique de Vihiga :

- **Ateliers et renforcement des capacités** : L'AGRA a facilité l'organisation d'ateliers, a fourni des initiatives de renforcement des capacités pour le personnel des comtés et a financé des réunions avec les membres de l'assemblée du comté (MCA).
- **Participation du public** : L'AGRA s'est engagée à financer le matériel publicitaire pour la phase de participation publique, renforçant ainsi sa présence dans le processus.

Ses détracteurs craignent que le soutien financier de l'AGRA ne compromette les fondements agroécologiques de la politique.

"Bien que je n'aie pas encore vu de contribution technique de la part de l'AGRA, nous craignons que l'AGRA n'influence ultérieurement la stratégie de mise en œuvre. C'est à ce stade qu'ils introduiront leurs intérêts", a déclaré un informateur.

3.3.1.3 APPELS À LA PROTECTION DE L'AGROÉCOLOGIE

Les organisations pro-agroécologie plaident pour des garanties plus solides afin d'éviter que les futurs processus d'élaboration des politiques ne soient cooptés par les intérêts de la révolution verte. Wafula, de BIOGI, a insisté sur la nécessité d'un financement sûr pour garantir l'indépendance :

"C'est celui qui paie le joueur de flûte qui décide de la musique. Nous devons délimiter le processus en fixant les règles d'engagement dès le début des futurs efforts politiques en matière d'agroécologie".

RÉSUMÉ

L'implication de l'AGRA dans le comté de Vihiga illustre comment l'influence financière et le positionnement stratégique peuvent perturber les initiatives agroécologiques locales. En introduisant des concepts d'agriculture industrielle tels que "l'agriculture intelligente face au climat" dans le langage de la politique, l'AGRA risque de diluer les objectifs initiaux de la politique d'agroécologie du comté de Vihiga. Ce cas souligne la nécessité de mettre en place des garde-fous solides pour protéger les initiatives agroécologiques de la cooptation par des acteurs externes aux agendas contradictoires.

4.1 CONCLUSIONS

L'influence de l'AGRA sur les politiques agricoles africaines présente des risques importants pour la souveraineté alimentaire, la gouvernance démocratique et le développement durable. Par son travail d'influence sur les politiques, l'AGRA a fait avancer un programme axé sur les entreprises qui marginalise les petits exploitants agricoles et les approches agroécologiques.

- 1. Influence indue sur les politiques** : La stratégie de l'AGRA, qui consiste à intégrer des consultants dans les ministères et à influencer l'élaboration des politiques, a souvent contourné les processus démocratiques, créant des environnements qui favorisent les modèles agricoles pilotés par les entreprises au détriment d'alternatives durables dirigées par les agriculteurs. Cela compromet la souveraineté alimentaire et les pratiques agroécologiques aux niveaux local, national et continental.
- 2. Marginalisation de l'agroécologie** : L'accent mis par l'AGRA sur les semences hybrides, les engrains synthétiques et la monoculture a marginalisé les approches agroécologiques, qui donnent la priorité à la biodiversité, à la santé des sols et à la résilience des petits exploitants. Cette tendance soulève des inquiétudes quant à la durabilité environnementale et à la sécurité alimentaire à long terme
- 3. Déficits de transparence et de responsabilité** : Le manque de transparence des interventions de l'AGRA - comme son influence sur le Comprehensive Agriculture Transformation Support Programme (CATSP) de la Zambie et sur la politique d'agroécologie du comté de Vihiga - met en évidence les risques de voir des acteurs extérieurs dicter des politiques sans examen public adéquat ni engagement des parties prenantes.
- 4. Une agriculture pilotée par les entreprises** : La priorité accordée par l'AGRA à l'agriculture à grande échelle, orientée vers l'exportation, a exacerbé les vulnérabilités des petits exploitants, en mettant souvent de côté les systèmes alimentaires locaux et les connaissances autochtones au profit de l'agriculture commerciale et des intérêts du secteur privé
- 5. Un impact régional et continental plus large** : L'influence de l'AGRA s'étend au-delà des pays individuels, façonnant des cadres continentaux tels que le processus post-Malabo pour s'aligner sur les modèles agricoles industriels. Cette stratégie risque de renforcer la dépendance de l'Afrique à l'égard des intrants externes et des multinationales.

4.2 RECOMMENDATIONS

- 1. Promouvoir les cadres agroécologiques :** Plaider pour l'intégration de l'agroécologie, de la souveraineté alimentaire et des systèmes de semences gérés par les agriculteurs dans les cadres politiques nationaux et continentaux, en veillant à ce que ces approches soient prioritaires par rapport aux modèles agricoles industriels.
- 2. Renforcer la transparence des politiques :** Mettre en place des mécanismes de transparence dans l'élaboration des politiques, notamment des consultations publiques, des évaluations indépendantes et des organes de contrôle, afin d'éviter que des acteurs extérieurs tels que l'AGRA n'exercent une influence indue.
- 3. Renforcer la gouvernance locale :** Soutenir les initiatives de renforcement des capacités des gouvernements locaux et des organisations de la société civile afin de protéger les initiatives agro-écologiques de base contre la cooptation par les entreprises.
- 4. Sauvegarder les intérêts des petits exploitants :** Plaider pour des politiques qui protègent les petits exploitants, en mettant l'accent sur la biodiversité, la santé des sols et la résilience au changement climatique. Rejeter les politiques qui favorisent la monoculture au détriment des systèmes alimentaires locaux.
- 5. Développer des campagnes de plaidoyer régionales :** Collaborer avec des organismes régionaux, tels que le COMESA et l'Union africaine, pour défendre l'agroécologie et résister aux efforts d'harmonisation des politiques qui favorisent de manière disproportionnée les intérêts des entreprises.
- 6. Accroître la responsabilité des acteurs externes :** Exiger des acteurs externes, y compris de l'AGRA, qu'ils adhèrent aux principes de responsabilité et de transparence, en rendant compte obligatoirement de leur participation aux processus politiques et à leurs résultats.
- 7. Favoriser les partenariats intersectoriels :** Nouer des alliances avec des organisations d'agriculteurs, des institutions universitaires et des groupes de pression afin de proposer des alternatives au modèle de la révolution verte fondées sur des données probantes et de faire entendre la voix des petits exploitants agricoles et des partisans de l'agroécologie.
- 8. Contrôler et contrer l'influence des entreprises :** Établir des cadres de contrôle pour suivre et contrecarrer l'influence des entreprises dans les espaces politiques, en veillant à ce que les intérêts des communautés locales et de l'agriculture durable soient sauvagardés.

Internal AGRA Documents

1. AGRA. (2020). *Rapport annuel 2020*.
2. AGRA. (s.d.). AGRA. (n.d.). *Le travail politique de l'AGRA dans l'avancement du commerce alimentaire régional*.
3. AGRA. (2019). *Rapports de suivi des résultats pour le Mali, le Ghana et le Kenya*.
4. AGRA. (n.d.). *Semer une révolution verte africaine : Le voyage PASS*.

External Evaluations

5. Mathematica. (2021). *Partenariat pour une transformation agricole inclusive en Afrique :Final evaluation volume I - Final evaluation report. Extrait de . Consulté sur*
6. ITAD. (s.d.). *Évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de la stratégie 2017-2021 de l'AGRA*.
7. Institut des ressources naturelles. (2020). *Évaluation de fin de programme du programme des systèmes semenciers africains de l'AGRA*.
8. AGRA. (2019). *Évaluation finale du programme pour les systèmes semenciers africains(PASS). Extrait de <https://agra.org/wp-content/uploads/2020/09/Final-Evaluation-of-PASS-2019-1.pdf>*
9. AGRA. (2020). *Rapport d'évaluation à mi-parcours : Transformer l'agriculture africaine grâce à des innovations en matière de politiques, de technologies et d'institutions. Extrait de <https://agra.org/wp-content/uploads/2020/12/AGRA-MTE-report-final-27.01.20.pdf>*.
10. Matenga, C., & Tione, P. (2023). *Rapport de suivi opérationnel : AGRA au Mali. Extrait de https://usrtk.org/wp-content/uploads/2023/08/AGRA-OM-Mali-Report_FINAL-Mali.pdf*.

Analyses critiques/rapports

11. Fondation Rosa Luxemburg. (2020). *Fausses promesses : L'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA)*. Extrait de <https://www.rosalux.de/en/publication/id/42635>.
12. Fondation Rosa Luxemburg. (n.d.). Le prix élevé de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA). Extrait de <https://www.rosalux.de/en/publication/id/44425>.
13. Centre africain pour la biodiversité (ACB). (2020). *Les fausses promesses de l'AGRA : les graines du néocolonialisme dans l'agriculture africaine*.
14. McMichael, P. (2009). A food regime genealogy. *The Journal of Peasant Studies*, 36(1), 139–169.
<https://doi.org/10.1080/03066150902820354>
15. De Schutter, O. (2010). *L'agroécologie et le droit à l'alimentation. Rapport présenté lors de la 16e session du Conseil des droits de l'homme des Nations unies. Consulté sur à partir de* http://www.srfood.org/images/stories/pdf/officialreports/20110308_a-hrc-16-49_agroecology_en.pdf.

Articles journalistiques

16. Institute for Agriculture and Trade Policy (IATP), (n.d.). *Détourner les politiques alimentaires pour nourrir l'agrobusiness*. Institut pour la politique agricole et commerciale (IATP) (2022). *AGRA : Still failing Africa's farmers*. Extrait de <https://www.iatp.org/agra-still-failing-africas-farmers> <https://www.iatp.org/agra-still-failing-africas-farmers>.
- Patel, R. (2013). *Stuffed and starved (Rassasiés et affamés) : La bataille cachée pour le système alimentaire mondial*. Portobello Books. Consulté sur le site <https://bpb-us-e2.wpmucdn.com/sites.middlebury.edu/dist/c/2370/files/2012/08/Patel-Stuffed-and-Starved-Introduction.pdf>.

À PROPOS DE L'AFSA

L'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA) est une coalition continentale d'organisations de la société civile qui se consacre à la promotion des causes de la souveraineté alimentaire et de l'agroécologie sur continent africain. Notre alliance comprend diverses entités, notamment des réseaux de producteurs alimentaires africains, des réseaux d'OSC africaines, des organisations de populations autochtones, des organisations confessionnelles, des groupes de femmes et de jeunes, des mouvements de consommateurs et des organisations internationales qui s'alignent sur la mission de l'AFSA. Actuellement, l'AFSA est un réseau de réseaux comptant 41 organisations membres activement engagées dans 50 pays africains et touchant environ 200 millions de personnes.



QUI EST L'AFSA ?

L'AFSA rassemble des petits exploitants agricoles, des éleveurs, des pêcheurs, des peuples autochtones, des groupes religieux, des consommateurs, des jeunes et des activistes de tout le continent africain afin de créer une voix unie et plus forte en faveur de la souveraineté alimentaire.

L'AFSA encourage l'utilisation et la reproduction de ce rapport à des fins non commerciales, à condition que la source soit dûment mentionnée.



Pour plus d'informations et d'études de cas africains, consultez notre site web www.alsafrica.org alsa@alsafrica.org X: <https://x.com/Afsafrica>